

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JUIN 2017

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2017 et en comparaison avec la même période de l'année 2016, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 7,1% provenant de :

- l'augmentation de 22,8% des impôts directs suite à la hausse de la taxe de services communaux (+24,5%), de la taxe professionnelle (+22,3%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (+13,7%), de la taxe d'habitation (+45,8%) et de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+23,5%).
- La diminution de 0,3% des impôts indirects qui s'explique principalement par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (-0,5%);
- la hausse de 10,8% des recettes non fiscales provenant essentiellement de l'augmentation des fonds de concours (+45,7) et des subventions (+32%).

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR) et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 52,8% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 6,3% suite à la hausse de 7,7% des dépenses de personnel, de 3,6% des autres dépenses de biens et services et de 9,7% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en hausse de 25,7%, passant de 3,3 MMDH à 4,1 MMDH.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 7,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant;
- un excédent global de 7,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 7,9 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 4,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin juin 2017, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 33,3 MMDH dont 25,9 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Jun 2016	Prévisions 2017	Jun 2017	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	16 454	29 064	17 618	61%	7,1%
1.1- Recettes fiscales :	14 338	23 241	15 273	66%	6,5%
<i>Impôts directs</i>	4 245	8 670	5 213	60%	22,8%
<i>Impôts indirects</i>	10 093	14 571	10 060	69%	-0,3%
1.2- Recettes non fiscales :	2 116	5 823	2 345	40%	10,8%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	328	770	326	42%	-0,6%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	361	707	391	55%	8,3%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	677	2 600	935	36%	38,1%
<i>Autres recettes</i>	750	1 746	693	40%	-7,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES	9 744	28 142	10 355	37%	6,3%
2.1- Biens et services :	9 026	27 111	9 567	35%	6,0%
<i>Personnel</i>	5 223	13 225	5 626	43%	7,7%
<i>Autres biens et services</i>	3 803	13 886	3 941	28%	3,6%
2.2-Intérêts de la dette :	718	1 031	788	76%	9,7%
3- SOLDE ORDINAIRE	6 710	922	7 263		
4- INVESTISSEMENT²	3 273	29 693	4 114	14%	25,7%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	25	-16	23		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	4 437	-4 330	4 154		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	7 899	-33 117	7 326		
8- FINANCEMENT² :	-7 899	33 117	-7 326		
<i>Recettes d'emprunt</i>	303	235	929		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-627	-1 204	-835		
<i>Excédents antérieurs</i>	-7 575	34 086	-7 420		

¹ Occupation temporaire du domaine public

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Juin 2016	Prévisions 2017	Juin 2017	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	14 338	23 241	15 273	66%	6,5%
IMPÔTS DIRECTS	4 245	8 670	5 213	60%	22,8%
<i>Taxe de services communaux³</i>	1 952	2 892	2 431	84%	24,5%
<i>Taxe professionnelle³</i>	1 094	2 104	1 338	64%	22,3%
<i>Taxe d'habitation³</i>	168	371	245	66%	45,8%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	754	1 131	857	76%	13,7%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	148	1 086	180	17%	21,6%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	129	1 086	162	15%	25,6%
IMPÔTS INDIRECTS	10 093	14 571	10 060	69%	-0,3%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	9 005	12 176	8 962	74%	-0,5%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	276	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	353	648	336	52%	-4,8%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	97	196	99	51%	2,1%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	84	173	86	50%	2,4%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	107	163	89	55%	-16,8%
<i>Taxe de séjour</i>	74	170	85	50%	14,9%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	95	176	110	63%	15,8%
<i>Autres impôts indirects</i>	278	593	293	49%	5,4%
RECETTES NON FISCALES	2 116	5 823	2 345	40%	10,8%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	328	770	326	42%	-0,6%
<i>Redevance OTDP communal</i>	361	707	391	55%	8,3%
<i>Fonds de concours</i>	302	313	440	141%	45,7%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	267	488	258	53%	-3,4%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	6	257	3	1%	-50,0%
<i>Subventions</i>	375	2 287	495	22%	32,0%
<i>Recettes diverses</i>	477	1 001	432	43%	-9,4%
TOTAL DES RECETTES	16 454	29 064	17 618	61%	7,1%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	1 779	2 067	13 772	17 618
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	177	93	3 095	3 365
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	177	90	1 847	2 114
<i>Produits des services</i>	0	0	414	414
<i>Produits des biens</i>	0	3	834	837
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	82	0	3 932	4 014
Taxe sur les services communaux	82	0	2 349	2 431
Taxe professionnelle	0	0	1 338	1 338
Taxe d'habitation	0	0	245	245
1.3- Ressources transférées :	1 520	1 974	6 745	10 239
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	554	1 902	6 506	8 962
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	342	0	0	342
<i>Fonds de concours et subventions</i>	624	72	239	935
2- DEPENSES ORDINAIRES	419	1 224	8 712	10 355
2.1- Biens et services :	328	1 186	8 053	9 567
<i>Personnel</i>	79	970	4 577	5 626
<i>Autres biens et services</i>	249	216	3 476	3 941
2.2-Intérêts de la dette	91	38	659	788
3- SOLDE ORDINAIRE	1 360	843	5 060	7 263
4- INVESTISSEMENT	1 482	837	1 795	4 114
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	19	0	4	23
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	137	689	3 328	4 154
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	34	695	6 597	7 326
8- FINANCEMENT :	-34	-695	-6 597	-7 326
<i>Recettes d'emprunt</i>	643	71	215	929
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-87	-39	-709	-835
<i>Excédents antérieurs</i>	-590	-727	-6 103	-7 420

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin juin 2017 laisse apparaître une hausse de 7,1% des ressources et de 6,3% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 7,3 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 4,1 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 4,2 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 7,3 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 17,6 MMDH en augmentation de 7,1% par rapport à fin juin 2016. Ceci s'explique par la hausse de 24,9% des recettes gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales, de 2,8% des recettes transférées et de 2,6% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2016	Prévisions	2017	Evol. %
Transférées	9 959	17 224	10 239	2,8%
Gérées par l'Etat	3 214	5 367	4 014	24,9%
Gérées par les collectivités	3 281	6 473	3 365	2,6%
TOTAL	16 454	29 064	17 618	7,1%

1.1-RECETTES FISCALES

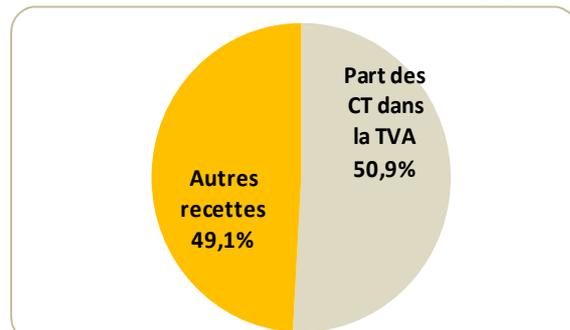
Les recettes fiscales ont atteint 15,3 MMDH, en augmentation de 6,5% par rapport à leur niveau à fin juin 2016, provenant de la hausse de 22,8% des impôts directs, conjuguée à la baisse de 0,3% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 86,7% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2017.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 10.239 MDH à fin juin 2017 contre 9.959 MDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 2,8%. Cette hausse résulte de l'augmentation des fonds de concours (+45,7%), des subventions (+32%) et de la part des régions dans le produit de l'IS et l'IR (+23,5%), conjuguée à la diminution de 0,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 50,9% de leur part dans le produit de la TVA.

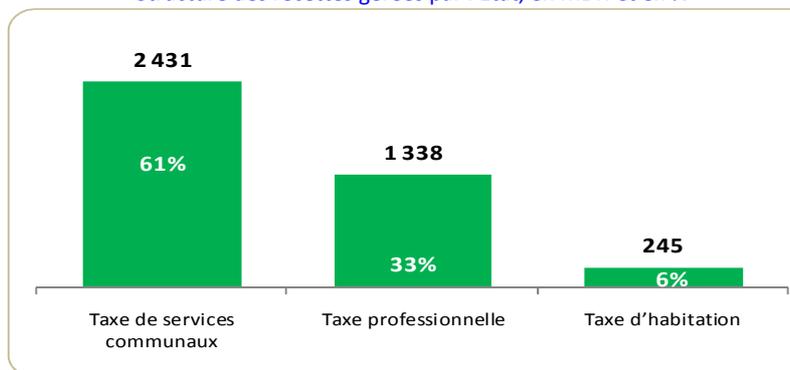
Structure des recettes des collectivités en 2017



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin juin 2017, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 4.014 MDH contre 3.214 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 24,9%, provenant de la hausse de 24,5% de la taxe de services communaux et de 22,3% de la taxe professionnelle.

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

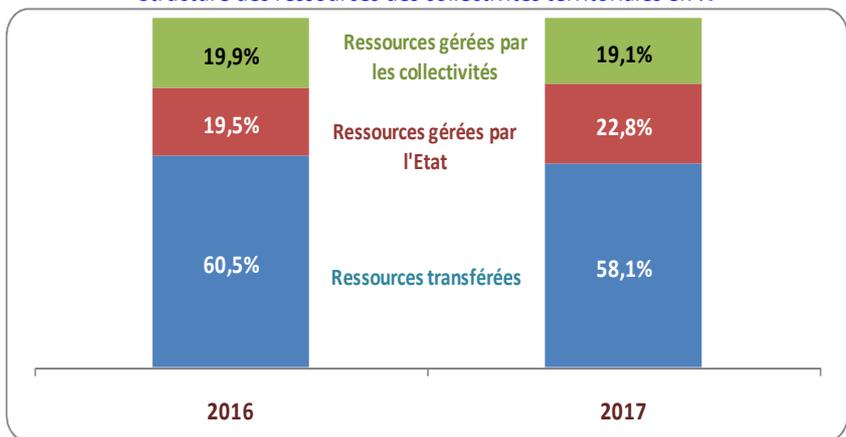


1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont élevées à 3.365 MDH à fin juin 2017, en hausse de 2,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2016. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (857 MDH), la redevance OTDP communal (391 MDH), la taxe sur les opérations de construction (336 MDH), les recettes domaniales (326 MDH) et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (258 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin juin 2016 et fin juin 2017, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales conjuguée à une diminution des parts des ressources transférées et des ressources gérées par les collectivités territoriales.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 2.345 MDH, en augmentation de 10,8% par rapport à leur niveau à fin juin 2016, en raison essentiellement de l'augmentation des fonds de concours (+45,7%) et des subventions (+32%), conjuguée à une diminution des recettes domaniales (-0,6%).

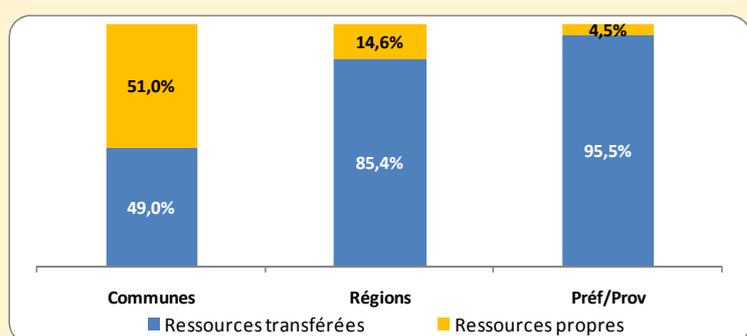
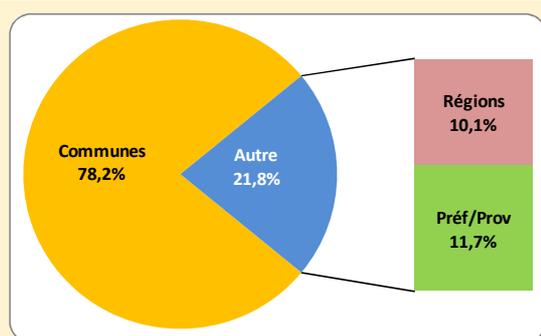
La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat (482 MDH contre 356 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels (241 MDH contre 110 MDH) et des établissements et entreprises publics (36 MDH contre 55 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 13,8 MMDH et représentent 78,2% des recettes globales dont les collectivités territoriales ont bénéficié à fin juin 2017.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2017 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 49% des recettes des communes contre 85,4% pour les régions et 95,5% pour les préfetures et provinces.



2- DEPENSES

A fin juin 2017, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement des budgets principaux et les remboursements du principal de la dette) se sont établies à 15,3 MMDH, en augmentation de 25,9% par rapport à leur niveau de fin juin 2016. Elles se composent à hauteur de 67,7% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin juin 2017, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 10,4 MMDH, soit une augmentation de 6,3%. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de 7,7% des dépenses de personnel, de 3,6% des dépenses des autres biens et services et de 9,7% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES ORDINAIRES					
	2016	Prévision	2017	Réalisation	Variation
Personnel	5 223	13 225	5 626	43%	7,7%
Autres biens et services	3 803	13 886	3 941	28%	3,6%
Intérêts dette	718	1 031	788	76%	9,7%
TOTAL	9 744	28 142	10 355	37%	6,3%

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin juin 2017 ont atteint 5.626 MDH contre 5.223 MDH à fin juin 2016, soit une augmentation de 7,7%. Les salaires représentent 54,3% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 62,8% de leur part dans le produit de la TVA.

La hausse des dépenses de personnel est due principalement à la revalorisation des indemnités allouées aux présidents des collectivités territoriales et aux conseillers et ayant droits et ce à compter de la date de leur élection⁴ (337 MDH contre 45 MDH) et à la hausse des cotisations à la part patronale de la caisse marocaine de retraite (479 MDH contre 400 MDH).

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 3.941 MDH à fin juin 2017, en augmentation de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2016. Elles sont constituées pour 45,6% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 788 MDH à fin juin 2017 contre 718 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,7%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin juin 2017 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 7,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant. Ce solde a permis le financement de la totalité des dépenses d'investissement.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 4.114 MDH à fin juin 2017 contre 3.273 MDH à fin juin 2016, soit une hausse de 25,7%.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des émissions au titre des programmes nationaux (+135,5%) et des acquisitions mobilières (+33,3%), conjuguée à une diminution des émissions au titre, des travaux neufs et grosses réparations (-9,8%) et des projets intégrés (-12%).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2016	Prévision	2017	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 149	9 803	1 036	11%	-9,8%
Projets intégrés⁵	794	5 395	699	13%	-12,0%
Acquisitions immobilières	302	6 004	296	5%	-2,0%
Acquisitions mobilières⁶	279	1 965	372	19%	33,3%
Programmes nationaux⁷	707	5 333	1 665	31%	135,5%
Subventions	42	1 193	46	4%	9,5%
TOTAL	3 273	29 693	4 114	14%	25,7%

⁴ Décrets n° 2.16.493, 2.16.494 et 2.16.495 du 6 octobre 2016 relatifs aux conditions d'octroi des indemnités aux présidents et conseillers des collectivités territoriales

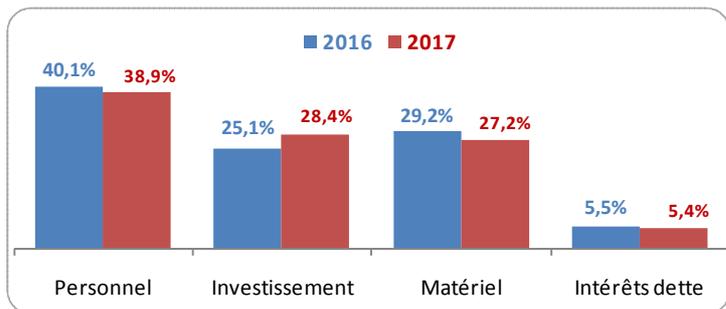
⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des budgets principaux des collectivités territoriales entre fin juin 2016 et fin juin 2017 fait ressortir la hausse de la part des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de la part dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des charges en intérêts de la dette.

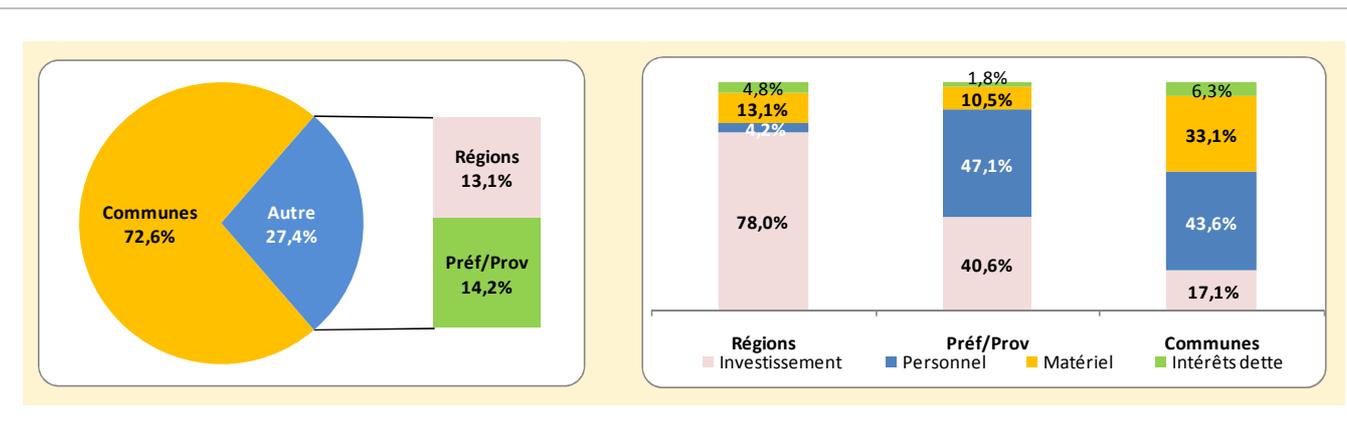


2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 10.507 MDH, les dépenses ordinaires et d'investissement des communes représentent 72,6% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin juin 2017.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin juin 2017 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constitue la part la plus importante des budgets des préfectures et provinces (47,1%) et des communes (43,6%);
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 78% des dépenses d'investissement, 13,1% des dépenses de matériel, 4,8% des charges en intérêts de la dette et 4,2% des dépenses de personnel.



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin juin 2017 des soldes positifs de 23 MDH et de 4.154 MDH contre un solde positif de 25 MDH pour les budgets annexes et de 4.437 MDH pour les comptes spéciaux à fin juin 2016.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 7,3 MMDH à fin juin 2017 contre un excédent global de 7,9 MMDH enregistré un an auparavant.

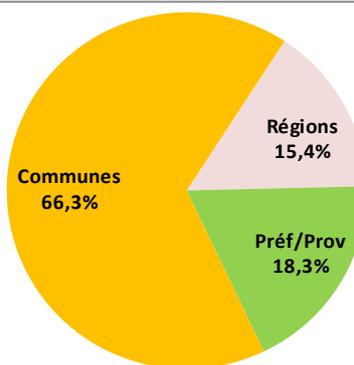
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juin 2017, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 929 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 835 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 322 MDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin juin 2017 se sont élevés à 33,3 MMDH, dont 25,9 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 66,3% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin juin 2017



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.